

RAPPORT MORAL

Aujourd'hui est venu le moment de rendre des comptes à nos adhérents victimes mais aussi à nos partenaires (membres bienfaiteurs individuels ou institutionnels) ainsi qu'aux Pouvoirs Publics, sur nos activités 2011.

Nos engagements restent les mêmes:

- que la route ne tue plus et ne blesse plus,
- que tous les conducteurs deviennent de vrais citoyens responsables et respectueux de l'Autre,
- que les Victimes soient reconnues et indemnisées le plus justement possible en leur évitant toutes les turpitudes administratives.

C'est pourquoi l'engagement de l'AAVR est triple :

- l'aide aux victimes,
- la lutte contre l'insécurité routière,
- le soutien pédagogique.

Ces trois engagements sont indissociables.

En ma qualité de Président, j'espère que notre dévouement, notre travail bénévole, nos actions ne soient pas vains et qu'ajoutés au travail de tous nos partenaires, aient contribué à la quasi-stabilité, voire amélioration, sur notre département.

Aujourd'hui, je puis vous affirmer que ce triple engagement a été honoré, très largement, en 2011.

Même si une seule vie perdue, un seul corps cassé reste un échec.

Mais je laisse le soin à notre Secrétaire et à notre Trésorière de vous en apporter la preuve par leur rapport d'activités et financier.

Réflexion et impressions personnelles :

13 ans après sa création, avec l'aide des Pouvoirs Publiques (*Préfecture de la Loire*), l'AAVR existe encore.

Elle existe encore. C'est bien ! Avec une équipe fidèle (*un Président fondateur, une Trésorière fondatrice, ...*). C'est bien ! Oui, mais où est la relève ? Où sont les Jeunes, les forces vives de demain ?

Donc ses membres actifs vieillissent et subissent les misères du temps. Et cette année beaucoup d'entre nous n'ont pas été épargnés.

Nous avons besoin des Jeunes qui peuvent, pour aider les Anciens qui savent, et assurer la relève afin de pérenniser notre engagement auprès des Victimes et de la Sécurité Routière.

L'an passé, je vous avais demandé d'avoir une pensée particulière pour notre amie Chantal, membre de l'équipe de fonctionnement qui avait été très grièvement accidentée le 05.07.2010. Grâce à son courage exemplaire, grâce à la médecine, grâce à son entourage, ... Chantal est aujourd'hui parmi nous.

Cette année, nous pouvons encore être satisfaits.

Sur notre département, nous avons préservé 3 vies.

3 vies, c'est énorme ! Surtout si ce sont celles de mes Proches, ou de vos Proches, vos Proches à vous.

Malheureusement, il semble que nous ayons de plus en plus de Victimes blessées graves avec des blessures invalidantes à vie.

Donc, plus de Victimes vivantes avec leur vie "bousillée".

Il nous reste encore beaucoup de travail à faire.

Les médias m'ont beaucoup interrogé sur le bilan départemental de l'accidentologie 2011.

Je vous propose de visionner le plateau télévisé de TL7 du 23.01.2012.

Cette année, année pré-électorale, nous avons senti souffler un vent de folie.

Je me dois de rappeler que si les victimes peuvent avoir des couleurs de peau, des cultures, des croyances, des convictions politiques ou philosophiques, ..., différentes, elles ont toutes la même couleur de sang.

Ce sang que nous ne voulons plus voir maculer nos routes.

En campagne électorale, notre Président de la République, Monsieur Nicolas SARKOZY, nous avait promis moins de 3 000 tués sur nos routes en 2012.

Cet objectif ne sera malheureusement pas tenu.

Ce n'est pas grave, car nous savons tous que les promesses électorales sont trop souvent une suite de palabres aguicheuses, souvent généreuses mais pas toujours réalisables.

Ce qui nous importe, c'est l'amélioration des ATB (Accidents, Tués, Blessés) et qu'on nous laisse et donne les moyens de travailler (Prévention pour ce qui nous concerne).

Nous reviendrons, si c'est votre souhait, au moment du débat, sur l'épisode de cette fin de printemps – début d'été, où quelques têtes parisiennes, bien-pensantes ont rêvé (mais n'est-ce pas un cauchemar ?) qu'en supprimant les panneaux annonceurs de radars fixes nous passerions la barre des 3 000 tués.

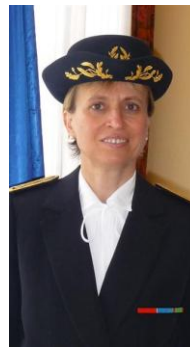
Le bon fonctionnement de l'association :

Nos relations avec la Préfecture sont toujours aussi bonnes.

Mais cette année a été riche en termes de départs – nouvelles nominations.

Madame Fabienne BUCCIO a été nommée
Préfète de la Loire en remplacement de
Monsieur Pierre SOUBELET.

Madame Fabienne BUCCIO est la
première Préfète de la Loire.



Nous noterons l'arrivée de Carine TRIMOUILLE au poste de Directeur de Cabinet en remplacement de Rodrigue FURCY nommé Sous-Préfet, Secrétaire Général des Alpes de Hautes-Provence.

Si je suis heureux de la superbe nomination de Rodrigue FURCY, je mets tous mes espoirs dans cette Tête Préfectorale purement féminine.

Mademoiselle Carine TRIMOUILLE est donc Sous-Préfète, Directrice du Cabinet

de Madame la Préfète de la Loire et Chef de projet Sécurité Routière.



Une personne qui m'a toujours soutenu et aidé est partie en retraite.

Nos relations avec les Forces de l'Ordre sont elles aussi excellentes.

Notre travail avec la BADR est discret mais efficace.

Quant à notre collaboration avec les CRS chargés de la sécurité sur l'A47, via notre ami Jean-Paul VERNET, Chef du Détachement de Saint-Etienne de la CRS A.R.A.A., Chargé de Mission Sécurité Routière - Pôle d'Appui Sécurité Routière Rhône-Alpes, elle est, elle aussi, discrète mais efficace.

Nos relations avec la Gendarmerie de la Loire sont parfaites et intéressantes.

En plus d'un travail très discret pour les Victimes, nous avons passé un accord pour nos actions de préventions.

Cet accord est simple : "travaillons ensemble".

Et je puis vous certifier qu'il est efficace. C'est pour cela que je me dois de remercier l'EDSR représenté par son Capitaine Patrick VOYER. Merci Patrick, merci à tes Hommes.

L'appui et le soutien de nos amis avocat et médecins nous est très précieux.

L'an passé, vous m'aviez exprimé votre insatisfaction du Dr Bernard AUGIER remplaçant de notre ami le Dr Ado SWIRC.

Le Dr Bernard AUGIER a eu beaucoup de difficultés à prendre ses marques et a eu de très gros soucis personnels.

J'ai repris contact avec le Dr Patrick MAILLON, "élève" du Dr Ado SWIRC, une connaissance de 15 ans d'âge qui donne aujourd'hui entière satisfaction à nos adhérents-Victimes, même si l'expertise médicale n'est pas un acte simple.

Je ne remercierais jamais assez mon ami Maître Bernard PEYRET pour son soutien permanent et ses précieux conseils.

Quant à mes amis les Drs Evelyne CHOMETON et Alain SAHI, ... il n'est pas toujours évident d'être à la fois patient et président.

Ils ont toujours été présents lors de nos interventions exceptionnelles auprès des étudiants. Merci Evelyne, merci Alain.

Et ils sont toujours présents pour m'apporter plus de confort dans ma vie quotidienne.

Merci Evelyne, merci Alain.

Je représente l'AAVR au sein des Commissions Communales d'Accessibilité (CCA) de Sorbiers et de La Talaudière.

Je peux garantir à nos adhérents, et en particulier à nos adhérents sorbérans et talaudérois, que tout y est fait pour faciliter la vie des personnes atteintes de handicap.

Notre rapprochement avec l'AS.A.S. se met doucement, mais, je l'espère, sûrement en place ;

Depuis fin septembre, Gérard y assure une permanence hebdomadaire pour un premier accueil des Victimes d'un AVP.
Une première évaluation sera faite dans quelques mois.

Aide aux Victimes de la route :

Notre travail 2011 :

(voir rapport d'activités)

Nous avons eu à gérer 108 dossiers victimes avec interventions "lourdes" (accueil des victimes, organisation du dossier médical, accompagnement chez un médecin expert de recours, chez un avocat, ...) soit exactement le même nombre qu'en 2010.

Ce qui nous amène à la réflexion suivante : "moins d'ATB et toujours autant de dossiers, pourquoi ?"

Nous constatons que nous avons de moins en moins de "petits" dossiers du style "fracture d'un os long, sans complication médicale et sans incidence professionnelle ou scolaire", mais plus de "gros" dossiers avec de multiples fracas, des complications médicales et des incidences professionnelles lourdes.

Notre site internet étant très visité, nous recevons de nombreux appels téléphoniques, ou mails, de personnes en détresse, qu'il faut renseigner au mieux, sans pouvoir leur faire bénéficier de toute notre logistique.

Et trop souvent ces personnes oublient de nous retourner leur adhésion.

An débat, j'ai mis à l'ordre du jour *La juste réparation des Victimes (loi du 05 juillet 1985)*.

Je pense, et suis convaincu, que celle-ci passe par 3 étapes :

- le droit à la réparation médicale,
- le droit à la reconnaissance judiciaire du statut de Victime,
- le droit à la réparation financière des séquelles.

A ce titre, je souhaiterais que la Société Générale qui soutient l'AAVR depuis sa création explique ses engagements vis-à-vis des Victimes. Engagements qui viennent d'être renouvelés le 13 octobre 2011.



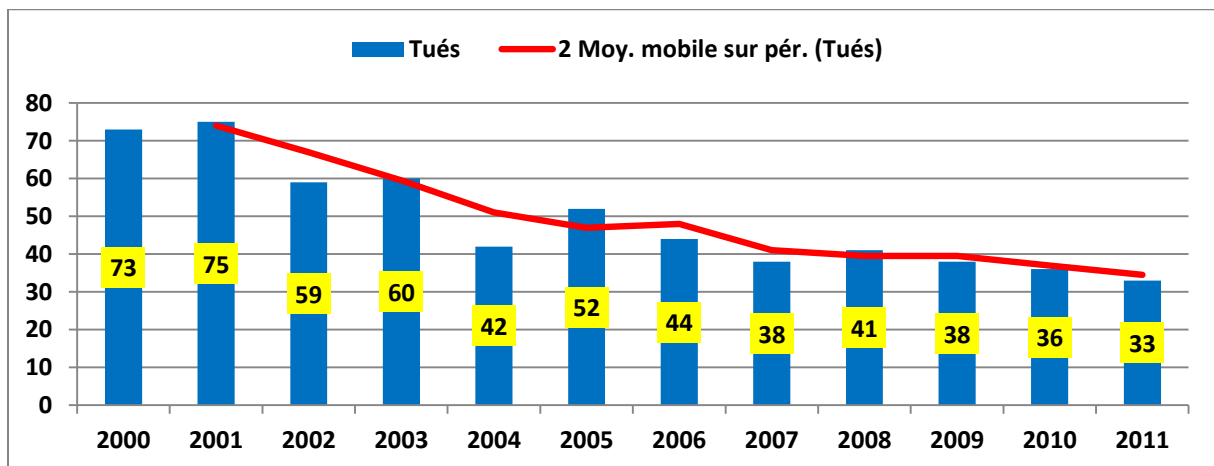
Nos nouvelles orientations 2011 :

Notre mission première est, et restera, l'accompagnement des Victimes vers une indemnisation la plus juste possible.

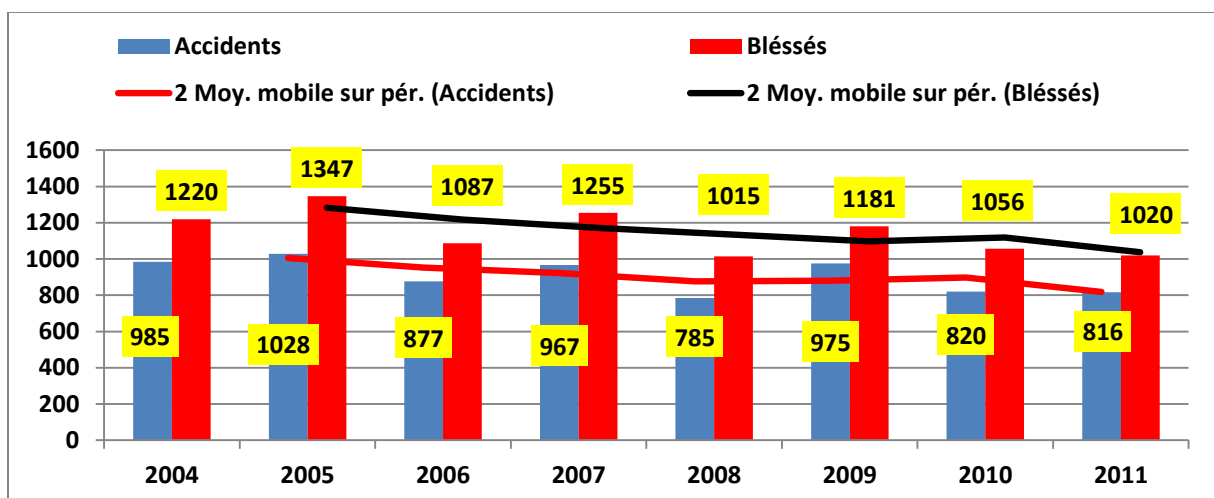
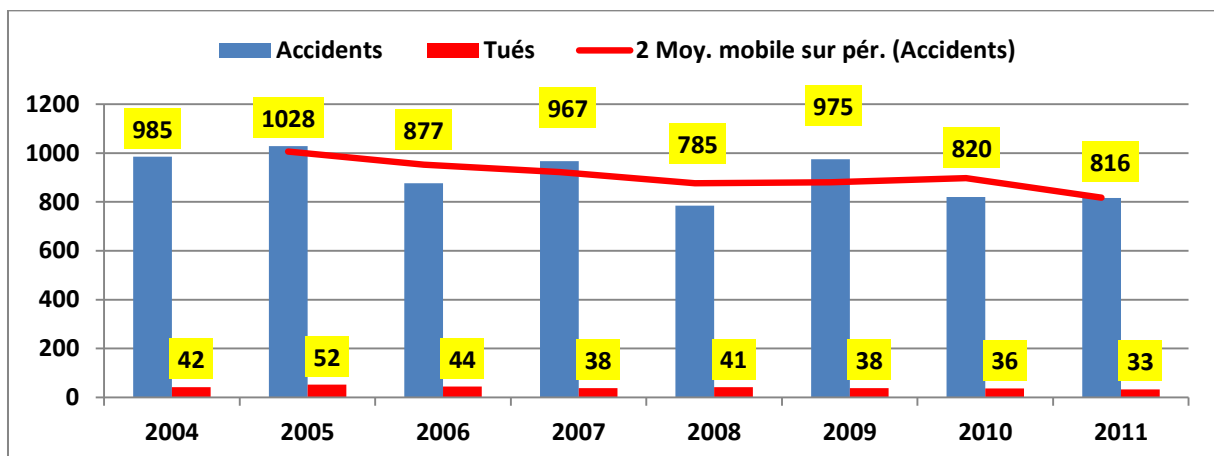
Mais nous n'oublierons pas notre engagement dans l'amélioration de la loi Badinter.

Lutte contre l'insécurité routière :

Accidentologie ligérienne :



35 tués, c'est 3 vies sauvées en 2011 par rapport à 2010. C'est peut être aussi le résultat d'un travail au quotidien de tous les acteurs de la Sécurité Routière, et en particulier de l'AAVR au niveau de la prévention.



Mais ne soyons pas trop vite optimistes car il semblerait malheureusement que le nombre de blessés graves, avec séquelles invalidantes, soit en augmentation.

Force est de constater qu'il reste encore beaucoup de travail à effectuer et notamment auprès des jeunes et des 2RM (2 roues motorisés).

33 tués dont 18 jeunes de moins de 25 ans.

33 tués dont 13 pilotes de 2RM.

C'est pour cela que nos axes de travail pour 2012 seront, encore une fois, principalement tournés vers la jeunesse.

Notre travail 2011 :

(voir rapport d'activités)

Nos engagements 2012 :

Rappel : le champ d'action de l'AAVR est la prévention.

A ce titre l'AAVR est une composante de la Sécurité Routière 42.

Actuellement, la SR 42 a mis en place le DGO (Document Général d'Orientation) qui engage le Département jusqu'en 2012.

Les enjeux retenus sont :

- la vitesse,
- l'alcool et les produits stupéfiants,
- les Jeunes,
- les 2RM (2 roues motorisés),
- les Séniors.

Nous sommes toujours partants pour poursuivre nos actions de prévention sur, principalement, 4 axes :

- la vitesse,
- l'alcool et les produits stupéfiants,
- les Jeunes,
- les Jeunes et les 2RM (ASSR1 et 2, BSR, cylindrée < 50 cm³).

Au niveau des Séniors, nous pensons intensifier nos interventions.

Nous commencerons par Saint-Cyprien, fief de Gérard, où une soirée sera organisée le 09.03.2012.

A ce jour, le rythme de nos interventions de prévention est toujours aussi dense puisque nous avons déjà toutes les classes de 5^{ème} (ASSR 1) d'un collège stéphanois.

Un livret que nous avons produit, destiné aux Jeunes qui vont passer le BSR pour conduire leur 1^{er} 2RM, est distribué à chaque élève.

Malheureusement, les parents qui devraient être encore plus concernés que leurs enfants, puisque civilement responsables, font les sourdes oreilles.

AAVR outil pédagogique - Soutien à nos Jeunes :

(voir rapport d'activités)

Remerciements :

Je tiens à remercier tous ceux qui ont soutenu notre association en 2011

:

- *l'Etat*, représenté par Monsieur Pierre Soubelet et Madame Fabienne Buccio, Préfets de la Loire, Monsieur Rodrigue Furcy et Mademoiselle Carine Trimouille, Sous-Préfets, Directeurs de Cabinet du Préfet, Monsieur Cyril Pautrat, Coordinateur Départemental Sécurité Routière, Monsieur Jean-Pierre Astic, monsieur moto 42,
- *les Pouvoirs Publics*,
 - o la Municipalité de Sorbiers, pour sa subvention, son soutien, la gratuité des locaux, le prêt du matériel, la mise à disposition gracieuse des personnels municipaux,
 - o les Municipalités de La Talaudière, de St-Jean-Bonnefonds, de Saint-Cyprien,
 - o le Canton de St-Héand en la personne de Monsieur Bernard Philibert, Conseiller Général,
 - o le Conseil Général avec le soutien de très nombreux Conseillers Généraux,
 - o notre Député, Monsieur François Rochebloine,
 - o Monsieur Jean-Claude Frécon, Sénateur.
- *les Forces de l'Ordre*,
- *nos membres bienfaiteurs institutionnels*,
- *nos membres bienfaiteurs individuels*,
- *les associations partenaires et amies*,
- *les membres de l'association*, quel que soit leur niveau de disponibilité et d'investissement,
- *tous ceux qui soutiennent physiquement notre association*,
- *ainsi que tous les soutiens même les plus discrets.*

Michel PITAVAL, Président